



Préparation à l'examen d'accès au Centre régional de formation professionnelle d'avocats (CRFPA)

0000

Directeurs : Cécile CHAINAIS/Edouard VERNY

Directeurs des études : Guillaume LEROY et Gabriel SEBBAN

L'IEJ Pierre Raynaud de l'Université Paris-Panthéon-Assas organise une préparation complète à **l'examen d'accès au centre régional de formation professionnelle d'avocats (CRFPA)**.

Etant donné que l'examen est organisé par les Instituts d'études judiciaires des universités, **il est obligatoire de s'inscrire à un IEJ pour présenter l'examen**. La présentation à l'examen se fera sans frais supplémentaires.

> [Candidature à la préparation CRFPA](#)

Le savoir-faire et l'expérience de l'Université Paris-Panthéon-Assas a naturellement permis d'adapter la formation aux nouvelles formes et exigences de l'examen.

Les enseignements dispensés et les examens blancs sont de **nature hybride**. L'ensemble des enseignements peuvent être suivis à distance et en présentiel. Les entraînements sont à réaliser uniquement à distance.

L'un des atouts de la formation proposée par l'IEJ de l'Université Paris-Panthéon-Assas est la richesse et la diversité des intervenants, qui assurent un enseignement de qualité en phase avec l'actualité et les exigences de l'examen.

Directeurs : Cécile CHAINAIS/Edouard VERNY

Directeurs des études : Guillaume LEROY et Gabriel SEBBAN

Coordinatrice de la préparation

Alexandra TAMAYO

Secrétariat de l'IEJ

Accueil IEJ- iej@u-paris2.fr ; +33 (0)1 44 41 56 32

Inscriptions aux préparations : inscriptionsiej@u-paris2.fr

Lien utile

[Site de l'école de formation du barreau](#)

Inscriptions 2025-2026

Du 1er juin au 30 décembre 2025 : [déposer une candidature](#)

Réunion de rentrée

1er octobre 2025 (date prévisionnelle)

Réseaux sociaux



- > [Twitter](#)
- > [LinkedIn](#)

Résultats d'admission à l'examen du CRFPA 2025

- >
- >

Préparation à l'examen d'accès au Centre régional de formation professionnelle d'avocats (CRFPA)

[Université Paris-Panthéon-Assas](#)

[Mme Cécile CHAINAIS](#)

[M. Edouard VERNY](#)

[Préparation aux concours et aux examens professionnels](#)

[IEJ-Institut d'études judiciaires « Pierre Raynaud »](#)

1 an

Conditions d'admission

Sous réserve des conditions de présentation de l'examen, l'IEJ accueille les étudiants de toutes les universités. Il n'y a *pas de sélection pour être admis à la préparation CRFPA*, il est toutefois nécessaire de répondre aux conditions de présentation de l'examen. Le nombre de places étant limité, l'IEJ se réserve le droit de clôturer les inscriptions en cas de forte affluence, notamment pour les étudiants dans l'incapacité de fournir leur diplôme de master avant la fin des inscriptions.

Pour présenter l'examen au CRFPA, il faut être titulaire ou en voie de l'être, d'un master 1 de droit ou d'un diplôme admis en équivalence ([arrêté du 17 octobre 2016](#)).

Inscriptions pédagogiques à la préparation

Le **choix des matières** se fait directement sur la plateforme - ENT - **jusqu'au 30 avril inclus**, sans quoi il ne sera pas possible de se présenter à l'examen.

Tarifs des préparations

Droits d'inscription à l'université + complément IEJ de 640 euros.

Les droits d'inscription à l'université sont susceptibles de varier. Pour information, ils s'élevaient pour l'année 2023-2024 à 243 euros. Par ailleurs, pour pouvoir s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur, il est également nécessaire de s'acquitter de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) dont le montant était, pour l'année 2023-2024, de 100 euros.

Une réduction de 200 euros sur le complément IEJ sera accordée à ceux ayant déjà suivi, l'année précédente, cette même formation.

Les étudiants boursiers sont exonérés du paiement des droits.

Stage

Les étudiants inscrits à la préparation de l'examen d'accès au CRFPA au titre de l'année universitaire 2024-2025 peuvent effectuer des stages conventionnés entre le 1er octobre 2024 et le 30 septembre 2025.

Vous cherchez un stage : consultez les offres mises en ligne sur votre plateforme de formation Agor@assas (« stages » / « offre de stage »).

Vous avez trouvé un stage et devez faire établir une convention de stage : la convention doit être complétée et signée (signature, date et cachet) par votre lieu d'accueil et par vous-même. L'IEJ signe en dernier, pour valider les conditions de



stage proposé. Les conventions peuvent être téléchargées sur le site de l'Université Paris-Panthéon-Assas ou sur votre plateforme de formation Agor@ssas. Vous devez joindre impérativement à votre dossier votre attestation de responsabilité civile.

L'IEJ accompagne les étudiants dans la préparation de chaque étape de l'examen sur une année.

Les enseignements préparent aux épreuves d'admissibilité et d'admission.

Préparation aux épreuves écrites

Les cours **débutent début octobre**.

Lors du premier semestre l'accent est mis sur les cours de droit des obligations et la note de synthèse. **Au second semestre**, les enseignements se font sous le format hybride pour toutes les matières, et notamment les séances d'actualisation qui pour la plupart pourront être aussi suivies en présentiel, à distance ou à travers les podcasts.

Volume des enseignements et des entraînements (entraînement hebdomadaires et examens blancs) de la préparation (le volume des enseignements est donné à titre indicatif sur la base de la préparation 2023-2024) :

Épreuve	Enseignements	Entraînements et examens blancs
Droit des obligations	35 h	4
Spécialité (option à choisir cf. tableau ci-dessous) :		
- Droit administratif	30 h	3
- Droit civil	40 h	3
- Droit des affaires	40 h	3
- Droit fiscal	25 h	3
- Droit international et européen	30 h	3
- Droit pénal	30 h	3
- Droit social	30 h	3
Procédure (option à choisir cf. tableau ci-dessous) :		
- Procédure administrative contentieuse	25h	3
- Procédure civile	25h	3
- Procédure pénale	25h	3
Note de synthèse	1 séance	6

Les candidats doivent choisir l'une des trois procédures en lien avec la matière choisie sur l'un des blocs de spécialité, **obligatoirement avant le 30 avril** :

Épreuve écrite de procédure	Choix de l'épreuve de spécialité
Procédure civile	Droit civil ou droit des affaires ou droit social ou droit international et européen ou droit fiscal
Procédure pénale	Droit pénal
Procédure administrative contentieuse	Droit administratif ou droit international et européen ou droit fiscal

En sus de ces entraînements, un examen blanc est proposé fin juin.

Préparation aux épreuves orales

Préparation à l'épreuve orale d'exposé-discussion

Afin d'aborder cette matière sous ses aspects historiques et contemporains des séminaires sont dispensés et complétés par des séminaires portant sur des thèmes plus spécifiques, techniques ou d'actualité, pour un volume de 60 h.

Des entraînements à cette épreuve d'exposé-discussion sont organisés, dans les conditions de l'examen, entre les



épreuves écrites et orales, à raison de 3 à 4 entraînements par demi-journée.

Préparation à l'anglais

Une dizaine de séances sont prévues à partir du second semestre par groupe de niveau.

Cycle de conférences de l'IEJ « Regards sur l'actualité »

Ces conférences ont un triple objet, permettre aux étudiants un recyclage de leurs connaissances, compte tenu des modifications intervenues depuis la fin de leurs études, attirer leur attention sur les grandes questions d'actualité, leur faire rencontrer les représentants des milieux judiciaires et au-delà de la société civile.

Les étudiants de l'IEJ disposent d'un espace numérique de travail hébergé sur la plateforme Agora@ssas. Ils peuvent accéder à l'ensemble des ressources de la bibliothèque du centre Assas (documentation papier et électronique) et de nombreuses vidéos de cours ou de corrigés.

<https://candidatures.u-paris2.fr/campagne?view=programme&cid=1152>

Candidature CRFPA

Lien vers la plateforme d'inscription